



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC  
MRC DE LA JACQUES-CARTIER

**AVIS PUBLIC**

**ADOPTION DU BUDGET 2017 ET  
DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné que le conseil municipal de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac tiendra une séance extraordinaire le mardi 13 décembre 2016 à 19 h 30, à la salle communautaire Le Bivouac de l'hôtel de ville, afin d'adopter le budget pour l'année 2017 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017-2018-2019.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette assemblée porteront uniquement sur le budget et le programme des immobilisations, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Donné à Fossambault-sur-le-Lac ce 28<sup>e</sup> jour de novembre 2016.

Jacques Arsenault  
Greffier